

CRAC

Auvergne

Coordination Régionale d'Actions pour le Conte en Auvergne
Rattachée au Réseau National du Conte et des Arts de la Parole(RNCAP)

Objectifs de la coordination :

- Développer, promouvoir, valoriser et structurer le conte en tant que discipline artistique
- fédérer les énergies
- Favoriser la professionnalisation de ses acteurs
- Être une plateforme régionale d'échanges, de réflexion et de concertation
- Favoriser les mutualisations, partenariats
- Faire émerger des projets d'envergure régionale

Fonctionnement :

Nature des membres :

Conteurs professionnels ou en voie de professionnalisation, et structures dont tout ou partie des activités est en lien avec le conte :

organismes de production, diffusion, recherche, collectage.... groupements de conteurs amateurs, collectivités territoriales...

Les membres, personnes physiques ou morales, doivent être domiciliés en Auvergne.

Représentation :

Chaque personne physique ou morale membre de la coordination possède une voix délibérative.

Chaque membre peut être porteur d'un seul pouvoir.

Les décisions seront prises sans quorum.

Modalité de prise de décision :

Les décisions seront prises à la majorité des personnes présentes ou représentées.

En cas d'égalité, la question sera reposée ultérieurement.

Modalité et fréquence de réunion :

La coordination se réunira au moins une fois par trimestre.

Représentation de la coordination :

La représentation de la coordination sera assurée au cas par cas par la ou les personnes désignées ponctuellement en fonction des besoins et de leurs compétences.

Animation de la CRAC :

A ce jour, l'animation de la coordination est confiée à l'association l'Espigaou égaré. Cette responsabilité pourra être confiée à un autre membre en fonction de l'évolution de la structure.

